

Le métropolite Hilarion : Le patriarche de Constantinople veut s'attribuer des privilèges analogues à ceux du pape



Une conférence sur la primauté et la conciliarité dans l'orthodoxie a eu lieu du 16 au 17 septembre 2021, à l'église du Christ-Sauveur. Ses participants ont évoqué, notamment, les conséquences des mesures prises par le patriarche Bartholomée de Constantinople, qui remettent en question l'organisation collégiale de l'Église et détruisent son ordre canonique.

La présentatrice de l'émission « L'Église et le monde », Ekaterina Gratcheva, a demandé au métropolite Hilarion de Volokolamsk si certaines personnes ne risquent pas d'être détournées de l'Église par la nouvelle des désordres dans le monde orthodoxe. Le président du Département des relations ecclésiastiques extérieures du Patriarcat de Moscou a souligné en réponse : « Il me semble que rien ne détournera un orthodoxe authentique de l'Église. Le risque existe pour ceux dont la religiosité est superficielle, qui ne savent pas voir la réalité de la présence divine dans l'Église au-delà de la réalité humaine, qui ne sentent pas que l'Église est un espace où Dieu vit et agit. »

L'Église est composée d'hommes, a rappelé l'archipasteur, et ils amènent avec eux leurs péchés, leurs passions, leurs problèmes ; les ecclésiastiques ne sont pas exempts de péchés humains, de faiblesses, de passions. « Parfois, les faiblesses et les passions humaines influencent ce que nous appelons la politique ecclésiastique, ou la géopolitique ecclésiastique. Des Églises en viennent à se disputer, ou un homme d'Église s'attribue des pouvoirs qu'il ne possède pas en réalité » a constaté le président du DREE.

« Ces dernières années, le patriarche de Constantinople cherche à s'attribuer des privilèges spéciaux. Il assure disposer dans l'Église orthodoxe de pleins-pouvoirs analogues à ceux du pape dans l'Église catholique romaine. Or, si la direction de l'Église par un seul homme, perçu comme le vicaire du Christ, existe dans la tradition catholique, il n'y a jamais rien eu de semblable dans la tradition orthodoxe. L'Église orthodoxe est une famille d'Églises locales, et leurs primats sont égaux entre eux, même s'il existe un ordre de préséance, déterminant la place qu'ils occupent lorsqu'ils célèbrent ensemble la Divine liturgie. »

Mgr Hilarion a rappelé que, suivant l'ordre établi jusqu'au XI^e siècle, le premier des évêques était l'évêque de Rome ; après lui venait l'évêque de Constantinople, puis les primats des autres Églises locales. Après la rupture de la communion entre catholiques et orthodoxes, en 1054, la primauté dans la famille des Églises orthodoxes orientales est naturellement revenue au patriarche de Constantinople. Cependant, c'était et cela reste une primauté d'honneur, et non une primauté d'autorité.

« Quand le patriarche de Constantinople s'attribue des pleins-pouvoirs d'autorité, quand il déclare qu'il peut intervenir dans les affaires de n'importe quelle Église locale ou retailler les frontières des Églises, quand il annule arbitrairement des actes et des accords vieux de 300 ans, les Églises orthodoxes locales, naturellement, ne sont pas d'accord » a dit le métropolite Hilarion de Volokolamsk. C'est ce dont il a été question pendant la conférence « L'orthodoxie dans le monde : la primauté et la conciliarité à la lumière de la doctrine orthodoxe », à l'église du Christ-Sauveur.